



Conditions de présentation

Coupe des éleveurs vaches Swiss Fleckvieh du 16 avril 2023

Nombre

d'animaux : Au max. 16 groupes de trois vaches chacun. Deux vaches doivent être élevées par le participant lui-même.
(16 groupes au maximum de la race Simmental participent également).
Toutes les vaches doivent appartenir au niveau A Swiss Fleckvieh du herd-book. Toute personne membre de la CI Swiss Fleckvieh peut exposer un animal.

Exigences minimales vaches Swiss Fleckvieh§

Primipares : Une pesée d'essai avec au moins 20 kg de lait.
Vaches avec 1 lactation : 5'000 kg de lait avec 3.05 % de protéine, matière grasse + protéine = 6.70 %.
Vaches dès 2 lactations : 5'500 kg de lait avec 3.05 % de protéine, matière grasse + protéine = 6.70 %.
Aptitude à la traite : DMM kg 2.00 - 4.00 IAP % 38 - 52 (L'EAT n'est pas exigé et n'est pas pris en compte pour les primipares).

Présentation : Dimanche, 16 avril 2023 ; 06h30 à 08h30.
Tous les animaux doivent être en excellente condition d'exposition.
Clippage interdit !

Frais d'exposition : Par groupe CHF 60.- ; à payer en espèces le jour de l'exposition.

Présentation : Elle a lieu dans les exploitations par un jury désigné par le comité de la CI Swiss Fleckvieh. Quatre vaches peuvent être inscrites par éleveur dans le catalogue, mais uniquement trois seront mentionnées.

Frais de préselection : Par groupe CHF 50.- ; à payer en espèces le jour de la préselection.

L'organisation responsable de l'exposition est la CI Swiss Fleckvieh. Par conséquent, les obligations en matière de police des épizooties, de circulation des animaux et d'assurances ainsi que le règlement général et les conditions d'exposition de la 10^e Exposition suisse de la race tachetée rouge sont applicables. Celles-ci doivent être respectées. Vous trouverez des informations à ce sujet sur www.swissfleckvieh.ch.

Inscription : Jusqu'au vendredi 10 mars 2023 via redonline ou par courrier (cachet du courrier A).

Procédure pour une inscription via **redonline** :

Login → Expositions → sélectionner 10^e exposition Swiss Fleckvieh → Sélectionner les animaux que l'on souhaite inscrire par une ✓ et sauvegarder

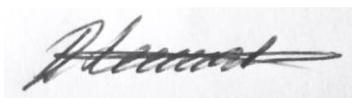
Procédure pour une inscription **par courrier** :

Envoyer une copie du certificat d'ascendance actuel à :

CI Swiss Fleckvieh
Daniela Schmutz
Mooshaus 273
3068 Utzigen

Le président du CO, Daniel Seematter (tél. 079 245 60 38), Stefan Schumacher (tél. 079 380 78 81) ou la gérante, Daniela Schmutz (tél. 031 701 06 21) répondent volontiers à vos questions.

Août 2022, pour la CI Swiss Fleckvieh



Daniel Seematter
Président



Daniela Schmutz
Gérante